

Questions orales

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je ne sais pas au juste où le député veut en venir. Il est évident que les députés d'en face s'apprêtent à lancer une nouvelle série d'accusations sans fondement autre que le doute, les insinuations et le oui-dire. Je dois dire qu'ils le font de toute évidence avec l'approbation de leur chef.

M. le Président: Le député de Willowdale a la parole.

M. Crosbie: Racontars et compagnie.

M. Oostrom: Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux affaires extérieures...

M. Turner (Vancouver Quadra): C'est pour cette raison que nous avons dû mettre la GRC dans le coup la dernière fois, John.

M. Crosbie: On dirait bien qu'il va recommencer le même petit jeu.

M. Blaikie: C'est un des vôtres qui va poser une question.

M. le Président: J'aimerais signaler que la période des questions a été prolongée de quelques minutes vendredi pour que les députés aient toutes les occasions voulues de poser des questions. Nous ne pouvons pas le faire tous les jours. Je suis convaincu que les députés donneront à leurs collègues qui le souhaitent l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Le député de Willowdale a la parole.

* * *

LES CRIMINELS DE GUERRE

LES DOSSIERS DES NATIONS UNIES—L'EXAMEN PAR L'ÉTAT D'ISRAËL

M. John Oostrom (Willowdale): Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Les membres de la congrégation B'nai Torah et moi-même sommes fort préoccupés par le fait que les Nations Unies détiennent actuellement environ 38 000 dossiers confidentiels sur les criminels de guerre de la Seconde Guerre mondiale. L'État d'Israël a-t-il fait des démarches auprès du Canada pour obtenir son appui en vue d'être en mesure d'examiner ces dossiers? Si tel est le cas, le Canada donnera-t-il son autorisation?

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, d'après ce que je crois comprendre, des questions ont été posées à ce sujet à la Chambre il y a deux ou trois semaines. L'État d'Israël et d'autres gouvernements ainsi que des organismes judiciaires et quasi judiciaires d'autres pays ont accès à ces dossiers. Seuls les particuliers n'ont pas ce droit. La Chambre, je crois, comprendra que cette

façon d'agir est sensée, étant donné que ces dossiers renferment de nombreuses allégations qu'il est impossible de vérifier. L'État d'Israël n'a donc fait aucune démarche auprès du Canada. Toutefois, je ne crois pas que cela soit nécessaire étant donné qu'Israël, en vertu d'une décision du secrétaire général, a droit d'accès à titre d'État.

VIA RAIL

L'ACHAT DE MATÉRIEL ROULANT

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, la question que je pose au ministre des Transports a trait à VIA Rail. Jeudi, quand j'ai interrogé le vice-premier ministre, celui-ci n'a pu me dire de façon précise si le gouvernement avait décidé de ne pas acheter pour VIA Rail un nouveau matériel roulant fabriqué au Canada. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre et aux Canadiens si le gouvernement entend donner suite à ce projet?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Si je ne puis répondre au ministre, monsieur le Président, c'est que nous n'avons rien encore décidé de définitif. Cependant, une décision définitive sera sûrement prise au cours des prochains jours ou des prochaines semaines pour savoir si le gouvernement peut fournir les crédits supplémentaires qui sont nécessaires pour acheter ce matériel ou s'il faudrait tout simplement prendre d'autres mesures. J'espère pouvoir répondre bientôt au député à ce sujet.

M. Angus: Monsieur le Président, je remercie le ministre de mon avancement.

LA PROPOSITION DE FABRIQUER DES WAGONS ET DE LES LOUER À VIA RAIL

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, ma question supplémentaire est la suivante: Si le gouvernement devait conclure qu'il n'a pas les capitaux voulus pour réaliser ce projet, accepterait-il d'envisager sérieusement la proposition que lui font les sociétés Transconsortium, Bombardier et UTDC de fabriquer elles-mêmes à leurs frais les wagons, quitte à les louer à VIA Rail pour une période de 20 ans?

• (1450)

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Transports): Monsieur le Président, je suis certes prêt à examiner toute proposition que le consortium pourrait faire. Si elle ne devait pas entraîner de dépenses de la part du gouvernement ou de VIA Rail, elle serait certes d'autant plus intéressante. Vous le savez, il faut payer ces wagons, et la location n'est qu'une autre méthode de financement. Cependant, j'examinerais volontiers toute proposition que le consortium voudra faire.